

# ORDRE DES AVOCATS Barreau de BONNEVILLE et des Pays du MONT BLANC

## BON D'ORIENTATION (BENEVOLE ET NON REMUNERE)

### NOTICE A LIRE ATTENTIVEMENT

Le Barreau de BONNEVILLE et des Pays du Mont-Blanc, organise un service d'information et d'orientation du public destiné aux justiciables domiciliés dans le ressort de l'arrondissement de BONNEVILLE.

L'Avocat vous orientera face à une difficulté, une procédure, une situation juridique.

A cet effet, vous pouvez retirer un bon d'orientation :

- dans les Mairies du ressort du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE
- à l'Antenne de Justice de CLUSES,
- à l'accueil du Tribunal Judiciaire de BONNEVILLE

---

Les bons d'orientation ne sont délivrés qu'aux personnes **NON-IMPOSABLES** ou dont le montant de la dernière imposition sur **le revenu n'excède pas 769 € : vous devez apporter votre avis d'imposition ou de non-imposition faute de quoi la consultation vous sera facturée.**

---

Muni de ce bon, vous avez le choix entre :

- > Prendre rendez-vous au secrétariat de L'ANTENNE DE JUSTICE (26, Allée Ampère-74300 CLUSES - Tél : 04.50.96.84.63 -du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, sauf le vendredi après-midi) pour la permanence assurée par les Avocats du Barreau de BONNEVILLE,
- > Contacter L'AVOCAT DE VOTRE CHOIX en l'informant DES LA PRISE DE RENDEZ-VOUS que vous êtes titulaire d'un bon d'orientation.

Vous devez impérativement :

- Remettre ce bon en début d'entretien avec votre avis de non-imposition ou d'imposition
- Prévenir l'avocat pour vous décommander si vous êtes dans l'incapacité de venir

S'agissant d'une simple orientation, bénévole et non rémunérée :

- Le temps qui vous sera consacré **sera de 20 minutes.**
- Aucune consultation écrite ne sera effectuée.

**NOM :**

**PRENOM :**

**ADRESSE :**

**ETAT CIVIL :** Célibataire- Marié(e)-Divorcé-Séparé(e)-Veuf(ve)

**ENFANT(S) A CHARGE :**

**OBJET DE LA CONSULTATION :**

## **IMPORTANT**

Je soussigné(e)

CERTIFIE SUR L'HONNEUR :

- Ne pas avoir déjà missionné un avocat à titre personnel, ou dans un cadre d'aide juridictionnelle, pour régler les difficultés, objet de la présente demande.
- Ne consulter qu'une seule fois pour le même objet
- Ma réponse sur l'absence ou la faible imposition de mes revenus
- Ne pas percevoir de revenus à l'étranger

FAIT A  
LE

SIGNATURE

<p style="text-align: center;"><b>L'AVOCAT, PROFESSIONNEL DU DROIT, EST LÀ POUR VOUS INFORMER.</b></p> <p style="text-align: center;"><b>L'AVOCAT EST VOTRE PREMIER CONSEIL, VOTRE PREMIER DEFENSEUR</b></p>
--

**A REMPLIR PAR L'AVOCAT :**

**Je soussigné(e) Maitre**

**Certifie avoir reçu :**

**à mon cabinet / à l'antenne de justice de CLUSES\* (\* rayer la mention inutile)**